MARCHE PRO-GHAZA À ALGER

Les Algériens condamnent le génocide israélien

Des centaines de citoyens ont marché hier, à Alger, de la place du 1er-Mai, à la place des Martyrs, pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien et condamner le génocide israélien à Ghaza.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - A l'appel du MSP et d'Ennahda, les manifestants ont en effet, investi la rue juste après la prière du vendredi. Kamis et banderoles couvraient l'ex-Champ-de-Manœuvres. En provenance des mosquées de Belouizdad, les marcheurs n'ont pas pu, pour un premier temps, évoluer plus loin que l'entrée de la rue Hassiba-Ben-Bouali.

Des fourgons de police y étaient postés en largeur, bloquant le passage. A leur tête le président et l'ex-président du Mouvement pour la société et pour la paix (MSP), Abderazek Mokri et Abouguerra Soltani, ainsi que le SG d'Ennahda, Mohamed Douibi, les manifestants pro-Ghaza qui devaient marcher jusqu'à la place des Martyrs, se sont résignés à rester scander des slogans sur place.

Aucun dépassement ou confrontation avec la police n'ont été enregistrés. «Avec notre âme et notre sang, on se sacrifie pour toi Ghaza»… «Sissi Assassin»… «Gouvernement, vous n'avez rien à faire de nous, laissez-nous partir combattre les sionistes»… «Palestine Chouhada»… Ce sont là en gros les slogans qui revenaient en boucle pendant que quelques jeunes ont escaladé les poteaux d'éclairage public pour brûler des drapeaux israéliens. Il est à signaler que beaucoup de femmes et enfants ont pris part à la manifestation. Vers 15h, la police a libéré le passage et les manifestants ont pu marcher jusqu'à la place des Martyrs, dans l'ordre, le calme et la sécurité.

Des youyous fusaient des balcons des immeubles d'Alger pour accompagner les marcheurs pro-Ghaza dans leur solidarité avec le peuple palestinien qui subit une chasse à l'homme, à la femme et à l'enfant, depuis maintenant 18 jours, au grand silence du «monde spectateur».

M. M.

Photo : Samir Sid

Les Algériens ont marqué leur soutien indéfectible au peuple palestinien.

LORS DU MEETING ORGANISÉ JEUDI PAR LE PT ET L'UGTA

Forte solidarité avec le peuple palestinien

Soutien indéfectible au peuple palestinien. Haro sur les crimes sionistes. Dénonciation ferme des Etats-Unis... Il en a été fortement question lors du meeting organisé jeudi dernier au siège de la Centrale syndicale par l'UGTA et le PT.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Jeudi dernier à la Maison du peuple, siège de la centrale syndicale, l'émotion et l'indignation étaient fortes au meeting de solidarité avec le peuple palestinien, organisé à l'initiative de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du Parti des travailleurs (PT) et qui s'est déroulé de manière satisfaisante.

Affluant depuis dix heures du matin, des milliers de militants politiques, travailleurs, syndicalistes et simples citoyens, de tous âges et que la canicule et l'exiguïté de la salle de conférence ne rebutaient point, ne cessaient d'exprimer leur soutien indéfectible au peuple palestinien, de clamer haut et fort leur indignation face aux crimes que l'armée israélienne a perpétré contre les palestiniens, notamment les enfants, de dénoncer fermement la complicité des puissances occidentales, les Etats-Unis et la France en tête.

Une complicité que le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Saïd, donnant le là dès 11 heures au meeting et usant d'une virulence de ton assez inédite, stipendiera fortement, affirmant l'hostilité avérée des travailleurs à l'encontre de ces deux puissances.

Mais aussi Sidi-Saïd, avec une verve qu'égale celle de la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune à l'endroit du gouvernement égyptien, de condamner «les régimes arabes traîtres» et d'appeler les peuples arabes à se soulever contre le génocide en cours sur le peuple palestinien.

Solidaire du peuple palestinien, Abdelmadjid Sidi-Saïd évoquera l'engagement des travailleurs algériens à donner une journée de salaires à leurs frères en deuil, en présence de l'ambassadeur de Palestine, Louay Aïssa, qui appelera de son côté à «réfléchir aux moyens de riposter à cette sauvage agression qui ne fait que se poursuivre depuis 1947».

Abondant dans le sens du représentant de l'Etat palestinien qui relevait la similitude, l'osmose entre les deux peuples algérien et palestinien, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès considèrera, lors d'une intervention émue que les victimes de la barbarie israélienne sont aussi algériennes (le petit Abdellah Youcef Derradji).

En ce sens, la responsable du CRA invitera les autorités algériennes à «déposer une plainte auprès des instances internationales contre l'Etat sioniste» pour «crime» contre un citoyen algérien.

L'occasion pour Mme Benhabylès de renouveler la disponibilité du CRA à poursuivre son soutien matériel en faveur de la population martyrisée de Ghaza. Une solidarité dont le commandant des Scouts musulmans algériens, Noureddine Benbraham, autre intervenant à la tribune, assurera également les participants, appelant à «briser» les murs du «silence» et de la «honte» que l'Etat sioniste construit en Palestine.

Une sollicitude forte vis-à-vis du peuple palestinien et une condamnation appuyée de l'impérialisme et du sionisme dont le doyen de l'Organisation de l'Union des syndicats africains (OUSA), Abdoulaye Diallo Lellouma, affichera également lors de ce meeting.

Un meeting où l'engagement citoyen mais aussi officiel des Algériens a été très remarquable et marqué.

Un engagement citoyen qu'il s'agit, ce faisant, de consolider et de traduire dans des actions concrètes, à l'impact sociétal et politique avéré et à portée internationale la plus large.

C. B.

La résistance revendique 3 tirs de roquettes vers l'aéroport de Tel-Aviv

Les Brigades Ezzedine al-Qassam, branche militaire du mouvement de résistance Hamas ont revendiqué trois tirs de roquettes vers l'aéroport de Tel-Aviv, dans la foulée de l'agression israélienne contre Ghaza qui a coûté la vie à 815 Palestiniens, a indiqué un communiqué du mouvement publié vendredi.

Les Brigades Ezzedine al-Qassam, «ont lancé trois roquettes de type M75 à 11h45 locales (08h45 GMT) en direction de l'aéroport» de Tel Aviv, indique le communiqué.

Les roquettes de longue portée «M7» sont une adaptation locale de la Fajr-5, avec une portée de 80 km.

Cette opération de la résistance palestinienne à l'occupation israélienne fait suite à l'agression israélienne sanglante contre la bande de Ghaza qui a coûté la vie à 815 Palestiniens depuis le 8 juillet.

APS

CPI

Plainte palestinienne pour «crimes de guerre» israéliens à Ghaza

Une plainte au nom au ministre palestinien de la Justice pour «crimes de guerre» israéliens à Ghaza a été déposée à la Cour pénale internationale (CPI) par le biais d'un avocat français, a indiqué ce dernier vendredi.

Cette plainte, déposée auprès de la procureure du CPI, Fatou Bensouda, vise «les crimes de guerre commis par l'armée israélienne en juin et juillet 2014 en Palestine, dans le contexte de l'opération militaire appelée "Bordure protectrice", a déclaré l'avocat Gilles Devers, lors d'une conférence de presse.

«Chaque jour est marqué par la commission de nouveaux crimes, et la population civile représente plus de 80% des victimes. Les enfants, les femmes, les hôpitaux, les écoles de l'ONU : les soldats israéliens ne respectent rien», a-t-il ajouté.

«C'est une attaque militaire contre la population palestinienne», a affirmé l'avocat, en lisant une déclaration traduite ensuite en anglais et en arabe.

Photo : DR

Siège de la CPI, La Haye.

L'agression israélienne, lancée le 8 juillet, a fait 815 morts palestiniens et 5 240 blessés, très majoritairement civils, selon les services d'urgence de Ghaza.

Le ministre de la Justice du gouvernement d'union palestinien, Salim al-Saqa, est installé à Ghaza.

L'avocat a soutenu que la plainte était recevable, même si la Palestine, reconnue depuis novembre 2012 comme Etat observateur non membre de l'ONU, n'a pas ratifié le Statut de Rome fondant la CPI. Israël ne l'a toujours pas ratifié.

Selon Gilles Devers, le précédent ministre palestinien de la Justice avait fait une déclaration de compétence de la CPI le 21 janvier 2009, qui «reste parfaitement valable».

A l'époque, des plaintes avaient déjà été déposées pour obtenir une enquête sur l'agression israélienne dite «Plomb durci» contre Ghaza, mais elles avaient échoué, en raison de «tractations politiques», a-t-il affirmé.

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a décidé mercredi l'envoi d'urgence d'une commission chargée d'enquêter sur les violations qui auraient été commises dans le cadre de l'agression israélienne contre la bande de Ghaza.

La résolution pointe «la dernière offensive militaire d'Israël dans la bande de Ghaza (...) qui a impliqué des attaques sans discrimination et disproportionnées (...), qui peuvent constituer des crimes internationaux».

APS